



Relevé de conclusions

Conseil de Quartier de Saint-Florent

Jeudi 3 octobre 2019

Maison de quartier de Saint-Florent
189 Avenue Saint-Jean d'Angély

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidentes : Agnès JARRY, Conseillère Municipale et co-présidente élue, Joëlle AUMONIER, co-présidente habitante.

Élus municipaux : Romain DUPEYROU, Conseiller Municipal.

Agents municipaux : Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur Participation citoyenne.

Invitée : Emmanuelle BORDEREAUX - Responsable du service Aménagement et Infrastructures de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Membres : Gérard BILLY ; David CHASSERIAU ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Jacques LOUIS ; Yannick KERVRAN ; Chantal MOREAU ; Céline MOUGARD ; Jean-Luc SOURISSEAU ; Jacques THOLLET ;

Excusés : Anne-Lydie HOLTZ ; Dominique SIX ; Stéphanie BONNEAU ; Roland COLLOT ; Françoise DAVID ; Claude EPAMINONDAS ; Luce MARTIN ; Jean NEBAS.

Public : 1 personne.

Ordre du jour

Introduction.....	2
Requalification de la Zone Industrielle de Saint-Florent.....	3
Point sur les projets de la commission Cadre de vie.....	8
Point sur le projet : Le Marché de Noël de Saint-Florent – Vendredi 29/11/2019	10
10 000 arbres à Planter :	10
Et demain ? Quels conseils de quartier ?	11
Temps fort de la participation citoyenne :	11

Introduction

Par Madame Agnès JARRY, co-présidente habitante.

Madame JARRY salue les conseillers présents et transmet les excuses des conseillers qui ont fait part de leur indisponibilité ainsi que de celle d'Anne-Lydie HOLTZ et Dominique SIX, adjoints au Maire.

Elle indique qu'à l'heure de préparer cette réunion elle a souhaité avec Joëlle AUMONIER, co-présidente habitante et les référents des commissions, qu'une partie de la soirée présente le travail qui a été réalisé dans le cadre du conseil de quartier pendant ces années, afin de remercier tous les conseillers qui se sont investis et ont porté des initiatives ou contribué aux projets.

Elle précise que le Conseil de quartier n'a malheureusement pas eu réponses à toutes les problématiques portées à sa connaissance, mais que la volonté des co-présidentes était d'essayer de faire vivre ce conseil de manière à ce qu'il soit un lieu de débat et un point de rencontre entre les élus, les services de la ville et les initiatives ou projets des Saint-Florentais.

Elle remercie les conseillers qui ont contribué aux réalisations en prenant sur leur temps personnel pour participer aux événements, aux réunions ou encore aux diagnostics sur site. Madame JARRY remercie aussi ses collègues élus à la ville et les adjoints qui ont permis d'expliquer les projets qui ont été portés, les services de la Ville et notamment le service Proximité et Relations aux Citoyens, ainsi que ceux de l'Agglomération et du Syndicat des Eaux du Vivier, qui sont intervenus à plusieurs reprises lors des réunions, et ont contribué à cet effort de communication.

Elle précise que, si il est d'usage que durant la période de réserve électorale, avant les prochaines élections municipales, le conseil de quartier ne se réunisse plus en réunion plénière, elle invite vivement les conseillers à continuer à travailler à des projets avec les services, afin qu'ils puissent être présentés dès le printemps prochain aux nouveaux élus.

Elle donne la parole à Madame Emmanuelle BORDEREAUX, Responsable du service Aménagement et Infrastructures de la CAN, pour la présentation des travaux de requalification de la Zone industrielle de Saint-Florent.

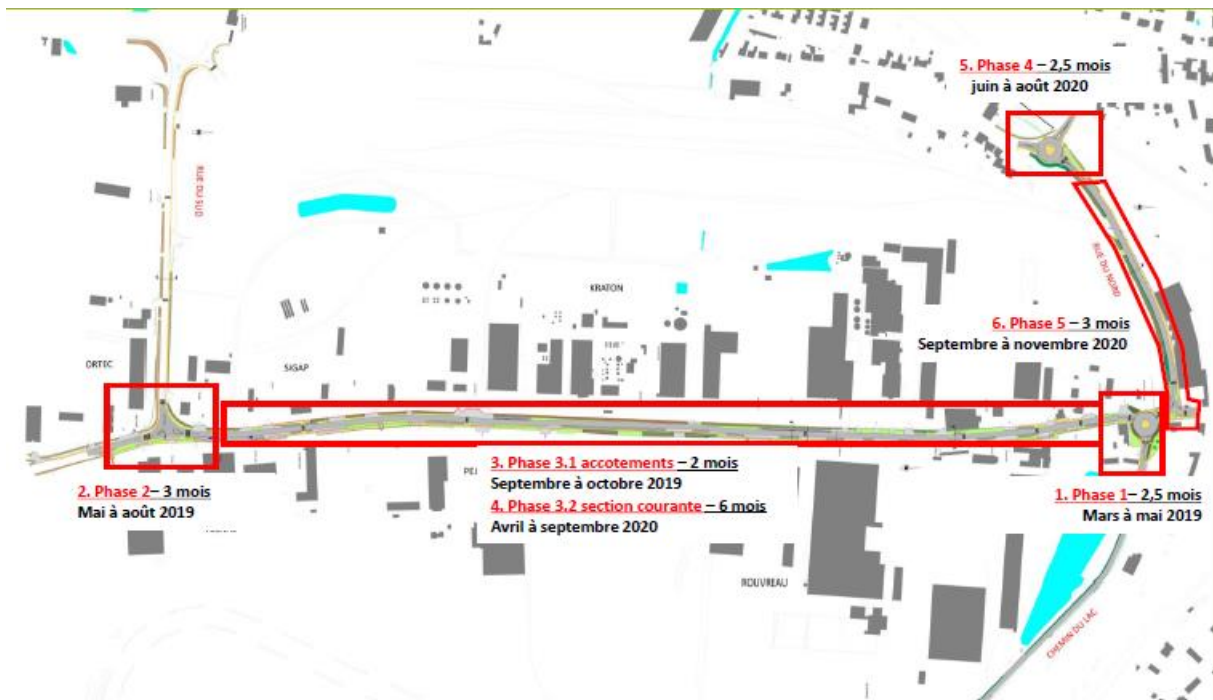
Requalification de la Zone Industrielle de Saint-Florent

Par Emmanuelle Bordereaux, Responsable du service Aménagement et Infrastructures de la Communauté d'Agglomération du Niortais.



La zone industrielle de Saint-Florent fait partie des 14 parcs et zones d'activités économiques gérées par la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). L'aménagement de ce secteur est le fruit d'une réflexion de plus de deux ans et d'une consultation des entreprises présentes dans le périmètre. Il a été construit pour répondre à plusieurs enjeux :

- Prendre en compte le plan de prévention des risques technologiques et le plan particulier d'intervention ;
- Diminuer la vitesse de la rue Jean Jaurès ;
- Sécuriser le carrefour rue du Sud/rue Jean Jaurès ;
- Permettre le demi-tour en partie Nord de la zone – éviter le transit des poids lourds dans le quartier d'habitat ;
- Créer des places de parking poids lourds ;
- Améliorer l'accessibilité dans la zone pour la desserte interne ;
- Créer des cheminements piétons sécurisés et accessibles ;
- Améliorer l'image de la zone ;
- Résoudre le risque d'inondation du chemin du Lac ;



Plan de phasage global prévisionnel de septembre 2019 à novembre 2020.

Carrefour de la rue Jean Jaurès et du chemin du Lac

Aménagement d'un giratoire franchissable permettant le demi-tour au Nord de la zone et l'accès au chemin du Lac pour les convois exceptionnels. Des travaux réalisés en deux phases, l'une déjà effective et l'autre à programmer en 2020 après la réalisation du giratoire avenue Saint-Jean d'Angély.



Phase 1



Phase 2

Les conseillers de quartier font remarquer que la deuxième phase est attendue, tant le stop réalisé sur la rue Jean Jaurès ne laisse que peu de visibilité sur la rue du Nord.

Rue Jean Jaurès / Rue du Sud.

Sur ce carrefour, le rétrécissement de l'emprise de la chaussée et l'aménagement d'un plateau surélevé ont pour but de faire baisser la vitesse ainsi que de faire respecter la priorité. La voirie et sa structure ont été revues, ainsi que la continuité piétonne vers le golf.



Les conseillers de quartier font remarquer que venant de la rue Jean Jaurès, lorsque l'on redémarre du stop, on arrive très vite sur la descente du plateau surélevé dans la continuité.

Le plateau, côté rue du sud doit être repris pour assurer le ralentissement des véhicules l'empruntant. Cette réfection donnera plus de temps aux automobilistes pour traverser le stop de la rue Jean Jaurès.

Rue du Nord / Avenue Saint-Jean d'Angély.

L'aménagement d'un giratoire avenue Saint-Jean d'Angély et d'une continuité piétonne sont compris dans le projet. L'objectif étant de diriger les poids lourds sur les routes autorisées.

Les conseillers de quartier évoquent le diagnostic en marchant réalisé en 2016 sur l'avenue Saint-Jean d'Angély, qui a amené à l'aménagement par la Ville de plateaux surélevés entre pont SNCF et le boulevard de la Liberté. Ce diagnostic comprenait aussi un volet sur le secteur en amont du pont SNCF, sera-t-il pris en compte par la CAN ?

Cette partie du projet porté par le conseil de quartier n'était pas réalisable immédiatement du fait des travaux porté par la CAN sur la Zone Industrielle de Saint-Florent. Après la livraison du rond-point ce projet sera de nouveau possible, mais il ne se situe pas dans le périmètre d'intervention de la CAN.

Les conseillers de quartier font part de leur intérêt à ce que la Ville travaille à la continuité piétonne jusqu'à la rue des Prés du Paire.



Questions diverses sur l'aménagement présenté

Est-il prévu des pistes cyclables ?

Le projet ne comporte pas de pistes cyclables car l'une des consignes du Plan de prévention des risques est de ne pas créer de nouvelles circulations sur cette zone. Il n'est donc pas souhaitable d'y créer un itinéraire cyclable.

Sur la rue du Nord, hors du secteur du PPRT, c'est l'emprise foncière qu'il a manqué pour réaliser ces aménagements.

Actuellement, l'interdiction d'accès des poids lourds est faite depuis le rond-point du Restaurant « Au bon Accueil ». Cependant l'avenue Saint-Jean d'Angély supporte tout de même un trafic important de véhicules de plus de 3.5 tonnes. Sera-t-il possible de déplacer ce panneau après la création au rond-point pour que l'interdiction aux véhicules de + de 3.5 tonnes soit assortie d'une solution de sortie via la Zone Industrielle ? La demande sera transmise à la Direction de l'Espace public de la ville.

En lien avec cette présentation les conseillers font état du grand nombre de poids lourds internationaux empruntant les boulevards Tardy et Jean Moulin et demandent s'il est possible que leur impression sur cette fréquentation des axes interdits soit objectivée par des comptages routiers ? Et si, les entreprises du secteur pourraient être avisées par courrier de ne pas emprunter ces itinéraires. La demande sera relayée à la direction de l'Espace Public.

La discussion évolue sur les questions de mobilité.

Une conseillère partage son retour d'expérience pour utiliser le bus au quotidien et indique que pour se passer d'un véhicule, au vu des fréquences mises en place, il est difficile d'envisager de ne plus utiliser de voiture pour se rendre à des rendez-vous dans Niort dans le cadre professionnel. Qu'en vélo, plusieurs axes ne sont pas engageants voire font ressentir de l'insécurité aux cyclistes.

Monsieur DUPEYROU convient qu'il reste beaucoup à faire pour apaiser les déplacements et faire changer de culture à l'échelle de la ville et de l'agglomération sur la question de l'usage de la voiture, tant en investissement dans les infrastructures que dans des projets de vélo-école par exemple. Qu'il convient de procéder par étapes successives à des niveaux différents, par l'action sur le bus, les relations avec les entreprises ou les aménagements.

Les conseillers partagent leur intérêt pour développer des actions inter-quartiers sur le vélo comme cela a déjà été le cas, ou encore sur de la communication aux nouveaux arrivants sur les règles d'usages dans les rues (collectes des ordures ménagères, stationnement sur les trottoirs) afin que les mobilités de tous soient possibles et sécurisées.

Retour sur les projets 2014 – 2020

Diaporama présenté par Agnès JARRY et Joëlle AUMONIER

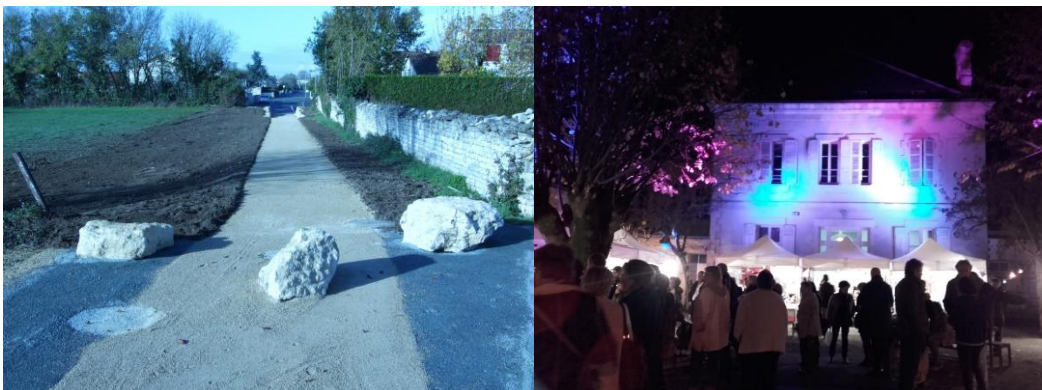
L'ensemble des projets est présenté en trois temps. Ceux qui se sont inscrits dans la continuité des travaux des précédents conseils, ceux imaginés pour améliorer le cadre de vie des Saint-Florentais et les projets d'animations portés par les conseillers de quartier et les partenaires locaux.



Réfection des sanitaires de la Maison de quartier – Aménagement piéton sous le pont SNCF.



Plateaux surélevés de l'avenue Saint-Jean d'Angély – Parking de la rue de la Convention



Cheminement piéton vers la rue de Nambot – Marché de Noël de Saint-Florent



Journée thématique sur le Sport-Santé – Troc de plantes place Georges Renon

Point sur les projets de la commission Cadre de vie

Par Alexandre JÉROME

- Bilan de l'animation Sport-santé

L'implication des conseillers sur cette thématique a été une réussite comme la mobilisation et avec l'Office du Sport Niortais et de plusieurs associations sportives. Les conseillers ont souhaité poser une date et lancer une première et, afin de ne pas entraver cette dynamique, les services et élus ont soutenu le projet.

Cependant la concurrence avec la journée du département sur le sport a été trop grande, en termes de communication et de dimensionnement et la fréquentation du public n'a pas été à la hauteur de l'investissement des habitants.

La journée a tout de même rempli l'objectif de faire connaître le square du 19 mars 1962. En prolongement de cette animation, le référent de la commission invite les conseillers de quartier à l'édition de Niort en Forme qui se tiendra à l'Acclameur le 5 octobre et pour laquelle Isabelle JEROME fera une présentation de cette initiative.

- Proposition de projet – relier la rue de la Broche à Pôle-Emploi par un cheminement piéton sécurisé ?

Cette demande vise à faciliter la continuité piétonne entre la rue de la Broche et la rue Thomas Portau, sur la rue de la Mude.

Deux possibilités schématisées sur le plan ci-dessous : en rouge passer sur une parcelle propriété de la ville, classée Nj (zone naturelle, accueil de jardins familiaux) au PLU qui pourrait recevoir un cheminement piéton. Peu visible et immédiate pour les piétons, la question du passage du grand canal n'est pas encore résolue.

En jaune, la conception de trottoirs, au-dessus des grands fossés qui drainent la rue. On peut imaginer rejoindre la zone aménagée par la CAN jusqu'à la rue Thomas Portau ou jusqu'au chemin d'entretien du bassin d'orage.



- **Demande d'étude : le marquage du 30 km/h au sol rue Saint-Jean d'Angély.**

Les réalisations faites cet été à proximité des écoles sont jugées très efficaces par les conseillers de quartier : marquer le cédez-le-passage sur les passages piétons par une ligne discontinue et la présence d'enfants par un logo marqué sur la chaussée impose une posture de vigilance pour les conducteurs. Peut-on envisager à l'échelle de la ville une même démarche pour le 30 km/heure ? Et notamment sur l'avenue Saint-Jean d'Angély ? Sur l'avenue Saint-Jean d'Angély spécifiquement, le Bureau d'études et le service Voirie conviennent d'un intérêt au marquage au sol. Plus que celui des panneaux évoqués plus haut. Toutefois, une généralisation sur la ville constituerait un budget important. Cette demande sera transmise à la Direction de l'Espace Public.



- **Aménagement du passage piéton rue Pasteur ?**

Si le marquage d'une voie de bus dédiée donne satisfaction à ses utilisateurs, de nombreuses questions et signalements nous ont été rapportés aux conseillers de quartier sur le devenir de ce passage piéton non loin de l'école Pasteur.

Le bureau d'études a proposé de compléter cet aménagement, il attend un retour du service transport de la CAN quant à la faisabilité de disposer un îlot et sécuriser une partie de la traversée. (Le tout nécessite de réduire le couloir de bus).

- **Aménagement devant l'école Pasteur (stationnement)**

L'aménagement de places de stationnement temporaire a été réalisé et semble efficace pour faciliter la fluidité de la dépose des élèves rue Louis Braille.

Certains parents d'élèves persistent, quand la police municipale n'est pas présente, à se stationner sur le passage piéton. Un aménagement complémentaire est prévu pour protéger la sortie de propriété d'un riverain au droit de ce passage piéton.

- **Piste cyclable du Boulevard Jean Moulin – retour sur les échanges avec les riverains et le projet retenu.**

Les conseillers de quartier de Saint-Florent, au moment de la présentation du projet en novembre 2018, avaient alerté sur l'intérêt des riverains à conserver les places de stationnement présentes sur le boulevard. La distribution de l'info-quartier et la réalisation des travaux ont été trop concomitantes, les riverains ont eu la sensation de ne pas avoir été entendus. Ils ont donc alerté la presse et lancé une pétition. Reçus par l' élu en charge de la Voirie et les services, un travail constructif a permis de concilier les objectifs de la ville en termes de continuité cyclable et les souhaits des riverains quant à l'aménagement de l'espace public à la proximité de leur domicile. Ce projet est présenté sur plan par Monsieur Gallais qui a porté avec deux autres personnes la parole de riverains dans cette concertation. Une réalisation est proposée dans le cadre du budget 2020 sur les crédits de la Direction de l'Espace Public.

Questions diverses :

Durée de traversée pour les piétons à l'intersection de la rue de Saint-Symphorien et de l'Avenue Pasteur. Un conseiller repose une question déjà posée à l'occasion d'un conseil de quartier antérieur. Il demande s'il est possible d'augmenter le temps de passage pour les piétons à cette intersection.

Un relais a été fait auprès du service Voirie, le temps passage a été porté de 15 secondes à 30 secondes, son maximum. Ce changement ne semble pas avoir eu d'influence notable sur la circulation.

Sur la rue Louis Braille, un vieux panneau indiquant un téléphone est toujours présent. Est-il possible de le retirer ? La demande a été transmise à la Voirie et le panneau a été retiré début novembre.

Point sur le projet : Le Marché de Noël de Saint-Florent – Vendredi 29/11/2019

Par Joelle AUMONIER et Agnès Jarry – co-présidentes.

Date : le vendredi 29 novembre de 16h00 à 21h00.

Initialement le conseil de quartier organisait un marché de Noël en décembre. Mais la proximité et la concurrence avec les événements en centre-ville ont conduit les organisateurs à viser le dernier vendredi de novembre. Avec des réussites diverses en termes d'affluence et de météo.

Cette année ce marché sera couvert, en utilisant les salles de la Maison de quartier. Présence de producteurs et artisans locaux, en plus d'animations pour les petits et pour les grands. Une réunion sera programmée en novembre pour se répartir les postes de travail sur cet événement.

10 000 arbres à Planter :

La Commune, en lien avec la CAN lance un programme pour planter 10 000 arbres dans les années à venir, sur l'agglomération on envisage 125 000 plantations. Les conseillers sont invités à faire retour de leur expérience du quartier en proposant des lieux propices à ces plantations.

Les conseillers demandent quelles essences sont envisagées. Romain DUPEYROU explique que le contexte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin dans lequel la ville est inscrite jouera un rôle dans le choix des essences mais que les conseillers peuvent faire des propositions en fonction des rues, des espaces visés.

Une conseillère propose de cibler des arbres non allergènes et pourquoi pas produisant des fruits comestibles.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens se tient à la disposition des conseillers de quartier pour faire remonter leurs propositions. Un conseiller a déjà évoqué les abords des stades ou aires de jeux en plein air, afin de protéger du vent, du soleil et de la pluie les spectateurs par exemple.

Et demain ? Quels conseils de quartier ?

Comment les conseillers conçoivent l'évolution des conseils de quartier, quelles sont leurs idées pour améliorer le dispositif ?

Un conseiller évoque des expériences à Paris et La Roche-Sur-Yon où des boîtes aux lettres sont disponibles dans le quartier pour recevoir les questions des habitants. Les questions sont collectées 15 jours avant la réunion de quartier et les élus et services y répondent.

Concernant l'affluence et le public présent, les conseillers regrettent que ces réunions n'attirent pas plus de monde, peut-être faut-il travailler la communication. Sur le magazine Vivre à Niort en version papier, pourquoi n'y a-t-il pas les dates des conseils qui sont annoncées ? Ni les événements des conseils de quartier dans l'agenda qui reprend tous les événements ?

De plus ils partagent l'idée que les gens se mobilisent quand les sujets les touchent de manière immédiate.

Certains conseils de quartier ne servent à rien dans l'année pour une conseillère, il n'y a pas d'avancées suffisantes sur les projets pour avoir un contenu intéressant.

Un conseiller a le sentiment qu'avant les commissions étaient plus autonomes, c'est moins immédiat de passer par le service Proximité et Relations aux Citoyens pour contacter les membres des commissions.

Un conseiller souhaiterait développer des commissions inter-quartier sur des thématiques comme le vélo et son usage, faire de l'éducation, des trocs et échanges de pièces pour développer la culture vélo. Il dit aussi l'intérêt que pourraient avoir des petits événements type courses de caisses à savon, avec des ateliers en amont pour mobiliser les jeunes.

Temps fort de la participation citoyenne :

Annoncé en novembre lors de la réunion le temps fort de la participation citoyenne se déroulera le **Mardi 3 décembre prochain, de 18h30 – 20h00** au Salon d'honneur de Hôtel de ville